

exclusivement sur les taxes d'accise projetées et comporte une modification de la loi de l'accise.

M. ROSS (Souris): Le ministre s'est exprimé en ces termes:

J'ai souligné que l'objet principal de la nouvelle mesure n'est pas d'accroître notre revenu, mais d'économiser les dollars américains.

L'hon. M. ABBOTT: C'est vrai; et puis?

M. ROSS (Souris): Voilà ce dont je veux parler.

L'hon. M. ABBOTT: Mais nous sommes en comité.

M. ROSS (Souris): Certainement.

M. le PRÉSIDENT: Je ne vois pas pourquoi l'honorable député ne pourrait pas faire résolution au discours du ministre; toutefois, il ne doit pas traiter la question du change étranger.

M. ROSS (Souris): Je n'en parle pas.

M. le PRÉSIDENT: Il y fait tout simplement allusion.

M. ROSS (Souris): Oui. Selon les données officielles que j'ai reçues hier, 205 p. 100 de la récolte de seigle du Manitoba, en 1947, a été vendue durant les six premiers mois de l'année en cause. Pourquoi? Parce que la Commission de contrôle du change étranger, par l'entremise du ministre des Finances du Canada, a avancé des millions de dollars en devises américaines en vue de l'achat aux Etats-Unis, de cet excédent de seigle qu'on a apporté au Canada et exporté aux pays d'Europe, grâce à nos propres crédits lesquels, comme l'a affirmé récemment le ministre de l'Agriculture, ne nous seront jamais remboursés. Voilà l'une des causes de la crise qui se prépare depuis plusieurs mois. Je tenais à le signaler.

L'hon. M. ABBOTT: Quelles balivernes!

M. ROSS (Souris): J'ai à la main une autre publication du Gouvernement qui traite des articles énumérés dans la résolution. La brochure, se fondant sur les données officielles, signale que dans les Prairies, à peine 4 p. 100 des maisons et des terres sont munies d'appareils et de moteurs électriques. Nous savons qu'il n'existe aucun pénurie de ces dispositifs électriques. Il est question de glaciers. Bon nombre d'ex-militaires qui se sont mariés depuis la guerre désirent affecter leur gratification à l'achat de tels articles. Hier, j'ai reçu une lettre d'un important centre commercial de ma circonscription; mon correspondant signalait qu'on lui a commandé 250 glaciers. La demande s'explique du fait que depuis un an, l'industrie de l'énergie électrique

[L'hon. M. Abbott.]

a pris énormément d'expansion dans le Manitoba rural. En conséquence, les cultivateurs,—il n'est pas question des citadins ni des villageois,—demandent des milliers de glaciers, des moteurs électriques et diverses pièces d'outillage tels les hachoirs de provende et ainsi de suite. Je pourrais citer une longue liste d'articles figurant au projet de résolution. Pour ce qui est des frigidaires, par exemple, est-il juste d'exiger de \$50 à \$100 de plus en taxes d'accise, à l'égard de ce seul meuble, des cultivateurs qui depuis 1942 subventionnent les vivres qu'achètent les consommateurs? Or c'est bien le sens de la mesure. Je proteste énergiquement contre l'adoption d'une telle loi dans les circonstances.

Je m'accorde avec l'honorable préopinant. J'espère que nous serons assez nombreux à la Chambre pour empêcher le Gouvernement de donner suite à un tel projet. Je reçois chaque jour nombre de lettres à ce sujet. Elles me viennent non seulement des détaillants, mais des consommateurs qui avaient mis de côté quelque argent, malgré les temps difficiles, en vue de se procurer des appareils de ce genre. Nous n'avons aucun motif de les en priver à l'heure actuelle. J'insiste sur ce point. J'espère qu'on se rendra au vœu que l'honorable député de Kootenay a formulé cet après-midi. Je souhaite que le ministre dégrève le frigidaire à pétrole. Cet appareil en effet assure beaucoup de confort aux habitants des régions éloignées et privées d'énergie électrique. Je ne m'explique pas l'attitude du Gouvernement. Le ministre n'a certes pas réussi à convaincre qui que ce soit au pays de la nécessité d'une taxe d'accise sur les articles précités. Le régime actuel doit accorder à la population un traitement plus favorable.

L'hon. M. ABBOTT: Jusqu'à présent, je n'ai pas beaucoup participé à la discussion en comité. Nous avons entendu toute une série de discours et il est opportun, je crois, que je fasse quelques observations en ce moment afin de démontrer au comité, si je le puis, quels sont les éléments de notre situation financière courante qui sont la cause fondamentale de notre pénurie de dollars. Voici quelle est la situation. Nous avons pris certaines mesures afin d'essayer d'améliorer notre situation du point de vue du change. Nous avons décidé d'imposer des restrictions à l'importation dans le but de diminuer nos achats aux Etats-Unis. Nous avons également imposé des taxes d'accise, et la mesure que nous étudions présentement a deux fins pour objet. Nous voulons tout d'abord diminuer la consommation au pays d'articles que nous importons ou qui renferment une forte proportion de pièces importées. Voici quelle est la situation du